Je suis heureux de citer le *Daily Star* de Toronto, vu que ce journal appuie si souvent le premier ministre. Nos vis-à-vis n'ont probablement pas saisi ce que je viens de dire. Je vais le répéter.

M. Trudeau renonce maintenant à ce rôle de premier plan et il fait piètre figure, lui dont le gouvernement fut élu pour défendre le fédéralisme canadien, lorsqu'il invite les provinces à prendre l'initiative dans un domaine on ne peut plus national par la portée et l'importance.

Il y a un autre rapport d'un comité parlementaire dont le gouvernement n'a absolument tenu aucun compte. C'est le rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'examiner la constitution. Comme on le sait ici, les membres de ce comité, représentant tous les partis, ont parcouru tout le pays et reçu des mémoires de plusieurs spécialistes et entendu des témoins de chacune des régions du pays. Je vous cite la recommandation n° 103:

Le pouvoir du Parlement fédéral à l'égard des étrangers devrait être précisé pour que le Parlement fédéral ait, sans conteste possible, pleins pouvoirs pour régler les problèmes soulevés par la propriété étrangère.

Je tiens à vous lire une partie du rapport à cause de sa grande utilité dans notre débat.

L'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'identité du Canada étaient les sujets de préoccupation qui revenaient sans cesse au cours des séances du comité. Certains témoins ont exprimé leur inquiétude à l'égard de la proportion élevée de terres, de ressources et d'industries canadiennes qui appartiennent à des non-Canadiens, plus particulièrement à des Américains. Ils ont mentionné nos terres de recréation, nos industries minière et pétrolière, nos entreprises d'exploitation du gaz naturel, nos sociétés d'édition et nos maisons spécialisées dans les publications scolaires et techniques, etc. Il a été prouvé que les investissements américains représentent 80% des investissements étrangers au Canada et que 76% des sociétés canadiennes dont l'actif dépasse 25 millions sont dans des mains étrangères. D'aucuns ont exprimé leurs craintes de voir les Canadiens perdre le contrôle tant politique qu'économique de leur pays, de se voir refuser les meilleurs emplois et terrains, d'être dirigés de l'étranger par les propriétaires d'entreprise et d'assister à l'enrichissement des autres peuples et des autres pays par les ressources du Canada et le travail de ses habitants

Cette inquiétude à l'égard de la domination économique de notre pays se rattache étroitement à d'autres craintes exprimées devant le Comité, comme le manque d'unité nationale et d'objectifs nationaux bien précis, la tendance au régionalisme, la prolifération des Canadiens de fraîche date qui s'accrochent à la nationalité et aux symboles de leur mère patrie, l'incompréhension et les divergences qui existent entre les Canadiens d'expressions française et anglaise, entre les Canadiens de vieille souche et les nouveaux venus, entre les jeunes et leurs aînés et entre les Canadiens de naissance et les immigrants. Étant un pays pluriculturel, il est des plus important que le Canada fasse porter ses efforts sur un substrat d'unité nationale. Si les Canadiens ne développent pas en eux le sens de la solidarité et un attachement conscient à leur pays, à leur territoire et à leur ressources, ils ne pourront ni repousser la menace de la domination économique étrangère ni survivre en tant que nation. Cette solidarité et cet attachement ne doivent pas seulement être à l'échelle régionale mais à l'échelle nationale. Tous les Canadiens doivent se considérer comme étant les propriétaires associés de l'ensemble du Canada et responsables de sa gestion. Il ne devrait pas y avoir chez nous de citoyens de seconde zone. Tous doivent se sentir chez eux partout au Canada. Afin de favoriser le développement d'un nationalisme sain, nous devons apprendre à nous mieux connaître les uns les autres et à connaître notre patrie. Nous devons nous intéresser davantage à notre histoire, à notre musique, à nos arts, à nos institutions et à nos associations nationales. C'est de notre réusite en ces domaines que dépendent notre indépendance, notre souveraineté et notre unité. C'est à cette condition que les Canadiens deviendront «maîtres chez eux».

• (1750)

L'hon. M. Pepin: Bravo!

M. Brewin: Monsieur l'Orateur, il s'agit des conclusions sur lesquelles s'est entendu un comité composé de représentants de tous les partis, et elles se rapportent à ce débat. Comment pouvons-nous réaliser cette unité si nous cédons le contrôle de nos ressources et le confions à des mains étrangères? Le comité souligne que le droit constitutionnel de s'occuper de l'emprise étrangère est peut-être mal défini. Toutefois, l'article 91 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique nous donne une compétence exclusive à l'égard des étrangers. Je suis convaincu que ce pouvoir suprême du gouvernement fédéral confère au Parlement fédéral la responsabilité fondamentale dans les questions de mainmise étrangère. Je ne dis pas que le Parlement fédéral devrait intervenir dans des questions de propriété et de droits civils sans consulter les provinces, mais que l'obligation de prendre l'initiative dans ce domaine pour empêcher une domination étrangère revient sans doute, dans notre constitution actuelle, au gouvernement fédéral. Une abdication du premier ministre (M. Trudeau) et de son gouvernement dans ce domaine non seulement révèle un manque d'autorité, mais il présente un danger pour l'unité du Canada. Comment peut-on espérer conserver l'unité du Canada si nous ne sommes pas maîtres chez nous et si notre indépendance et notre souveraineté sont diminués par le contrôle étranger?

Pour plusieurs raisons, je crois qu'aux prochaines élections le gouvernement actuel subira une défaite retentissante. Aucune raison ne pourrait mieux la justifier que la faible réaction à l'égard de la menace grave qui pèse sur l'existence du Canada en tant que nation que constitue ce projet de loi concernant l'emprise étrangère sur l'économie canadienne. Si les Canadiens sont disposés à encourager le continentalisme et à se laisser absorber par nos voisins sous tous les aspects sauf pour la forme, ils appuieront cette mesure et le gouvernement actuel. Je crois néanmoins que l'indépendance du Canada ne peut être sauvegardée que par la défaite du gouvernement actuel et son remplacement par un gouvernement capable de protéger le Canada.

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, déjà, le fait que nous soyons appelés à discuter des investissements étrangers, particulièrement des investissements américains au Canada, démontre que nous sommes en difficulté et que nous n'avons pas encore trouvé les véritables solutions, parce que nous ne nous arrêtons pas à effectuer une analyse efficace et rentable des causes de ces problèmes.

On ne réglera jamais ce problème d'investissements étrangers en adoptant des lois quelconques, des lois timides ou en ne s'attaquant pas aux causes véritables du problème.

Il est bien curieux de voir l'honorable ministre luimême, de même que plusieurs de ses collègues, venir nous chanter le sempiternel refrain, savoir que nous avons besoin de capitaux étrangers, qu'ils sont indispensables, que nous ne pouvons rien sans eux.

Monsieur le président, c'est là, à mon sens, nous donner très peu d'importance et réduire à néant le potentiel du Canada. En effet, tant que nous jugerons les problèmes financiers à partir de préjugés quelconques, comme celui à l'effet qu'il est aujourd'hui impossible à un pays comme le nôtre d'évoluer et de vivre convenablement sans être aliéné par la finance américaine, nous ferons fausse route.

Quant à ce préjugé, il s'agirait tout simplement de le détruire. Il faudrait uniquement ne plus s'en occuper,